**Visuel ZDT**

*Légende : Cette année, douze partenaires, villes, associations ou EPCC, ont rejoint le THV pour insuffler une nouvelle dynamique au festival jeune public.*

**CONSEIL DU 24 SEPTEMBRE**

# FESTIVAL ZONE DE TURBULENCES

Le festival Zone de Turbulences, un projet mutualisé de territoire initié par le THV, se déroulera cette année à l’échelle de l’agglomération, avec 12 partenaires : le Centre Georges Brassens (Avrillé), la Maison de la Culture et des Loisirs (Beaucouzé), Le Vallon des Arts (Écouflant), la Saison Culturelle (Les Ponts-de-Cé), la Saison Culturelle (Loire-Authion), Le Carré des Arts (Verrières-en-Anjou), Le Chabada, Le Quai, Le CNDC, Le 4 Université, T.M.A. (Théâtres Municipaux d‘Angers) et Le Théâtre du Champ de Bataille. Un conventionnement avec une délégation de billetterie est donc nécessaire.

**INSTAURATION DE 2 PÉRIMÈTRES SURSIS À STATUER**

Les élus ont décidé d’instaurer 2 périmètres de sursis à statuer dans les secteurs de La Reux-Route d’Angers-Taillanderie et des Ardoises-Puy-Heaume-Paperie. Cela permet de refuser d’examiner pendant 2 ans toute demande d’autorisation d’urbanisme concernant des travaux, constructions ou installations situés sur des parcelles à l’intérieur de ce périmètre, dont la durée de validité est de 10 ans. Ces périmètres seront annexés au futur PLUi.

# MISE A DISPOSITION D'UN ANIMATEUR APPRENTI PAR LE CLUB DE FOOTBALL

Le club de football bartholoméen propose de mettre à disposition de la Ville un apprenti animateur, afin qu’il intervienne à Planète Enfants pendant les vacances scolaires. Une convention a été signée pour une mise à disposition partielle du 1er octobre 2024 au 31 août 2025, pour une durée de 528 h.

**PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX LES 19 NOVEMBRE ET 19 DÉCEMBRE 2024.**

**En direct puis en différé sur st-barth.tv**

Posez votre question à contact@ville-stbarth.fr